



Qui sommes-nous ?

L'Association de quartier **Fleury Arthelon** qui a vu le jour le 1^{er} septembre 1977 poursuit les mêmes objectifs depuis plus de 33 ans : la défense de l'environnement et des intérêts communs de ses habitants et l'animation du quartier.

1) La défense de l'environnement. La qualité de vie.

L'Association a reçu en 1996 l'agrément de la Préfecture des Hauts de Seine, au plan municipal, pour les questions d'urbanisme et d'environnement. Elle est donc consultée lorsque des projets d'urbanisme ou de voirie sont à l'étude.

Après les actions menées autour de l'aménagement de la propriété Paumier et la modification du projet de construction de l'ancienne propriété Hamelin. L'Association a donné son avis sur l'aménagement du secteur des Montalets, sur la révision du POS et le devenir du parc de Chalais et des terrains de l'ONERA, sur l'aménagement de Meudon sur Seine, et sur la RD7.

Des aménagements ont été réalisés dans la rue d'Arthelon après des rencontres entre les services techniques de la Mairie et les riverains.

La Mairie organisant des Conseils consultatifs autour de projets d'urbanisme, l'Association est régulièrement invitée à ceux concernant l'aménagement de La Colline Rodin et du quartier de la gare de Meudon Val Fleury, projet qui intéresse évidemment particulièrement l'Association. Nous insistons sur la nécessité de privilégier :

- ✓ la place des piétons, en particulier un passage facilité entre la gare et les arrêts d'autobus
- ✓ une densification modérée pour éviter les problèmes de circulation
- ✓ une architecture intégrée au quartier
- ✓ une prise en compte du stationnement
- ✓ la lutte contre les nuisances sonores (intervention SNCF)
- ✓ des incitations à l'implantation et au maintien de commerces de proximité.

2) L'animation du quartier. La convivialité

Le vide-grenier, traditionnellement organisé le dernier samedi du mois de mai, présente un caractère familial et festif qui le différencie des habituelles brocantes organisées par des professionnels : notre règlement n'autorise que les adhérents et habitants du quartier à exposer, et sans caractère commercial ; c'est ce qui confère à cette manifestation son caractère de « rue en fête » qui le rend si populaire.

Son organisation repose sur seulement quelques bénévoles ; si vous pouvez nous aider, prenez contact au 06 35 93 31 41 ou à : arthelon@free.fr.

3) La Charte de l'Association pour un quartier citoyen

Une enquête réalisée en 2002 auprès des adhérents de l'Association a conduit à l'édition et à la diffusion d'une Charte visant à promouvoir un quartier citoyen s'adaptant de façon durable à son environnement. Les objectifs sont ceux-ci :

- ❖ Des habitants plus citoyens
- ❖ Des automobilistes qui respectent le code de la route
- ❖ Des aménagements concertés entre les habitants et les pouvoirs publics
- ❖ Des problèmes traités collectivement et non individuellement
- ❖ Une recherche de l'harmonie entre le cadre de vie et l'évolution nécessaire du quartier
- ❖ Un équilibre entre la place du piéton et celle de la voiture.

Nous faisons appel à de nouveaux adhérents désireux de s'impliquer dans la vie de notre quartier en participant aux réflexions sur l'avenir de notre quartier et en suivant les dossiers.

